

Anti. Qui est « contre », « hostile à », qui « soigne » ou « neutralise ». Mais qu'advient-il du préfixe lorsqu'il est sollicité pour s'arrimer au « social » ? Entre incivilités, troubles de la personnalité ou du comportement, troubles de l'ordre public, marginalité, nuisances, nuisibles, décrochage, dérangement public, désaffiliation, que recouvre la notion vagabonde d'« antisocialité » et quelles sont les conceptions de la société qu'elle prétend viser ? Ne trouve-t-elle pas à s'appliquer aussi à des dispositifs, des normes et des réglementations ?

Si le repérage des situations problématiques passe difficilement à côté de conduites dérangeantes, entre le mégot de cigarette jeté à terre, le casque du lecteur MP3 tonitruant dans le train et toutes les petites transgressions ordinaires qui irritent, les logiques de l'antisocialité s'avèrent discrètes dès qu'il s'agit de les identifier au-delà des criantes évidences. Dès lors, la spéculation bancaire, le droit de grève ou la fraude sociale deviennent des terrains peu fréquentables mais à fréquenter sous le regard croisé du professionnel et du chercheur, en favorisant un strabisme divergent. D'un autre côté, les phénomènes dits « antisociaux » restent sociaux, interrogeant souvent de manière incisive et décisive, l'ordre social, la puissance et l'inertie étatiques ainsi que les solidarités instituées et les modes formels de régulation et de production des normes.

Face au poids que prend cette notion pour qualifier des conduites, fonder des normes et des politiques publiques, ce colloque invite à réfléchir de manière pluridisciplinaire. Il propose de vagabonder entre les savoirs pour faire apparaître les grandes controverses qui traversent la référence à l'antisocialité ou à ses notions voisines mais aussi pour passer en revue et confronter les lieux, les acteurs et les politiques publiques auxquelles elle trouve à s'appliquer.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- **Date :** vendredi 13 novembre 2015
- **Adresse :** Salle Dupréel
Bâtiment S - 1^{er} étage
Avenue Jeanne, 44
1050 Bruxelles
ULB - Campus Solbosch
- **Prix :** 20 € : le prix inclut la participation au colloque et les pauses-café. À verser sur le compte (BNP Paribas Fortis) BE79 2100 4294 0033 BIC : GEBA BEBB avec la communication « Nom + prénom – inscription colloque 4RooCoooo26 » avant le 6 novembre.
- **Inscription :** complétez et renvoyez le formulaire avant le 6 novembre à thomas.rochet@ulb.ac.be

Gratuit : Étudiants et chômeurs.

LE CENTRE DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES
DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES PRÉSENTE



Antisocial

Savoirs vagabonds sur
une notion controversée

COLLOQUE - VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- | | |
|--|--|
| <p>9h Le mot de bienvenue (Ph. Mary - ULB)</p> <p>9h30 Du vagabond à l'a-social, une filiation ?
(F. Bailleau - CNRS)</p> <p>10h Tendance et personnalité antisociales :
sous les feux croisés de l'histoire
(Ch. Adam - ULB)</p> <p>10h30 PAUSE-CAFÉ</p> <p>10h45 Des dérangeurs publics aux nouvelles anti-
socialités ? (S. Smeets - ULB)</p> <p>11h15 Interactions entre policiers et population :
expériences policières d'antisocialités dans
l'espace public (C. De Man - ULB)</p> <p>11h45 The Rise and Fall of Anti-Social Behaviour
in Britain (P. Squires - University of Brighton)</p> <p>12h30 PAUSE-MIDI</p> <p>13h30 Institution pénitentiaire : un espace
antisocial ? (D. Scheer - ULB)</p> <p>14h Sin Bins Dutch Style : Enframing and
Containing « A-Social » Outcasts (R.J. van
Ginkel - Universiteit van Amsterdam)</p> | <p>14h30 Fraudeurs sociaux, fraudeurs fiscaux : nuisance
ou force de solidarité ? (C. Nagels et M. Cardon - ULB)</p> <p>15h PAUSE-CAFÉ</p> <p>15h30 Jeunesses : no(s) future(s) ?
(D. De Fraene et S. Van Praet - ULB)</p> <p>16h Réflexions sur la figure de l'asocial dans un pays
du Sud. Cas de la RDC (M. Imani - ULB)</p> <p>16h30 Le mot de la fin (L. Van Campenhoudt)</p> <p><i>Le colloque ouvrira un cycle d'ateliers-débat
mensuels ayant lieu en soirée et réunissant
chercheurs et professionnels (plus d'informations
le jour du colloque).</i></p> <p>Atelier 1 : Socialités et antisocialités de la fraude</p> <p>Atelier 2 : Socialités et antisocialités
dans les espaces publics</p> <p>Atelier 3 : Socialités et antisocialités :
prévenir, prédire</p> <p>Atelier 4 : Socialités et antisocialités
dans les espaces fermés</p> <p>Atelier 5 : Socialités et antisocialités :
une question de génération ?</p> |
|--|--|

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formulaire à renvoyer avant le 6 novembre
par e-mail à thomas.rochet@ulb.ac.be

Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Attention : les inscriptions pour le colloque seront
prises en compte jusqu'au 6 novembre.
Le paiement doit intervenir avant le 6 novembre
(gratuit pour les étudiants et les chômeurs).

*Je m'inscris au colloque du 13 novembre 2015.
Je verse la somme de 20 € au compte (BNP Paribas Fortis)
BE79 2100 4294 0033 BIC : GEBA BEBB avec
la communication « Nom + prénom – inscription colloque
4RooC000026 » avant le 6 novembre.*

Signature :